

> Médecins omnipraticiens

Révision des forfaits versés ce printemps et prolongation de l'inscription au registre des consultations

Considérant qu'avec l'urgence sanitaire le délai de facturation a été prolongé, nous vous informons des dispositions ci-dessous.

1 Révision des forfaits versés ce printemps

Le paiement des différents forfaits versés ce printemps s'est fait selon les échéanciers habituels, soit en fonction de la facturation reçue jusqu'à 90 jours après le 31 décembre dernier. Comme le délai de facturation est de 120 jours pendant l'urgence sanitaire, le fait de tenir compte de la facturation reçue jusqu'à 120 jours après le 31 décembre dernier pourrait modifier l'évaluation et donc modifier les montants des forfaits versés ce printemps. Par conséquent, nous procéderons à une révision de ces forfaits à l'automne prochain.

Voici la liste des forfaits concernés :


- Forfait annuel de prise en charge et de suivi de la clientèle vulnérable (par. 6.01 de l'EP 40 – Médecine de famille, prise en charge et suivi de la clientèle);
- Forfait d'inscription générale (art. 4.00 de l'EP 40 – Médecine de famille, prise en charge et suivi de la clientèle);
- Montant supplémentaire à l'inscription générale (par. 4.15 de l'EP 40 – Médecine de famille, prise en charge et suivi de la clientèle);
- Supplément au volume de patients inscrits (art. 15.00 de l'EP 40 – Médecine de famille, prise en charge et suivi de la clientèle);
- Majoration relative à la pratique polyvalente (art. 16.00 de l'EP 40 – Médecine de famille, prise en charge et suivi de la clientèle);
- Journées de pratique significatives (Annexe XXI).

2 Registre des consultations

Exceptionnellement, le délai d'inscription au registre des consultations pour l'année 2020 a été prolongé jusqu'au 25 juin 2021.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)